

Index AI : PRE01/291/2011
09 June 2011

L'enquête sur l'homicide d'un étudiant pakistanais doit déboucher sur l'ouverture de poursuites

Toute enquête menée par les autorités pakistanaises sur l'homicide, par les forces de police paramilitaires, d'un étudiant non armé doit être approfondie et impartiale, et donner lieu à la déclaration de culpabilité des auteurs de ce crime, a déclaré Amnesty International jeudi 9 juin.

Sarfaraz Shah, 25 ans, a été abattu dans un parc de Karachi mercredi 8 juin par des membres des Karachi *rangers*, une force de police paramilitaire placée sous l'autorité du ministère de l'Intérieur.

« Compte tenu du bilan désastreux du Pakistan lorsqu'il s'agit de lancer des poursuites en rapport avec les homicides impliquant des responsables de l'application des lois du pays, il est impératif que les autorités aillent jusqu'au bout de cette affaire et veillent à ce que les coupables soient traduits en justice », a déclaré Sam Zarifi, directeur du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International.

« Le peuple pakistanais perd rapidement patience face au mépris que manifestent vis-à-vis de la loi les forces de sécurité censées les protéger et face à l'impunité généralisée qui sévit au sein de leurs rangs », a-t-il ajouté.

« Il arrive un moment où le gouvernement doit montrer qu'il peut et va rendre justice à ses citoyens, même dans les cas impliquant des responsables de l'application des lois », a-t-il poursuivi.

Des séquences diffusées à la télévision pakistanaise montrent un *ranger* faire feu sur le jeune homme de 25 ans à bout portant à deux reprises.

D'après certaines informations relayées par les médias locaux, Sarfaraz Shah a été arrêté car il était soupçonné de tentative de vol à main armée. Rien dans la séquence diffusée ne montre qu'il était armé au moment des coups de feu.

Le *Chief minister* (Premier ministre) de la province du Sind a ordonné l'ouverture d'une enquête et suspendu un responsable de la police.

Dans les cas précédents d'homicides perpétrés par des policiers pakistanais cependant, justice a rarement été rendue aux victimes.

Des policiers ont été filmés en train de favoriser le lynchage de deux jeunes à Sialkot le 15 août 2010. Bien qu'ils aient plus tard été arrêtés, ils ont ensuite tous été libérés sous caution et la famille des victimes craint que les individus accusés des meurtres ne soient pas reconnus coupables.

Le 17 mai à Quetta, au Baloutchistan, des membres du Corps de frontière ont été accusés d'avoir abattu cinq personnes apparemment dépourvues d'armes. Trois femmes, dont une était enceinte, figuraient parmi les victimes.

Les autorités provinciales ont annoncé l'ouverture d'une enquête judiciaire mais personne n'a été arrêté ni poursuivi pour ces homicides.